

FESTIVAL

ALIMENT TERRE



Notre avenir se joue dans nos assiettes



©Crédits : ZIN TV

FICHE FILM

LE FESTIN

Anne-Sophie Guillaume, Thomas Michel et Papis Coly
/ ZIN TV et La Via Campesina / 2020 / 41' / Français

08/10/2021



AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



FESTIVAL EN LIGNE ORGANISÉ AVEC **IMAGO** LA PLATEFORME GRATUITE DE LA TRANSITION



ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LES TERRITOIRES :



Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, du fonds de dotation Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et de Triballat Noyal. Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

SOMMAIRE

SYNOPSIS	4
NOTRE AVIS	4
LES RÉALISATEURS	4
INTENTION	5
SÉQUENÇAGE.....	5
PROTAGONISTES.....	7
POUR ALLER PLUS LOIN	8
Quelques informations sur le Sénégal.....	8
La spécificité du régime foncier sénégalais et l'accaparement des terres	8
Initiatives pour lutter contre l'accaparement des terres	9
POUR PRÉPARER LE DÉBAT	10
Profil d'intervenants potentiels	10
Questions pour entrer dans le débat.....	10
Lien avec les interdépendances Nord/Sud	10
Idées d'animation avant/après la projection	11
Ecueils à éviter.....	11
Fiches thématiques	11
BIBLIOGRAPHIE.....	12

Coordonné par le CFSI et mis en œuvre par le réseau ALIMENTERRE, le festival ALIMENTERRE est organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Il a pour ambition l'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global afin qu'ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Parmi les outils proposés aux organisateurs, le CFSI a réalisé une fiche de présentation pour chacun des films de la sélection. Cette fiche est à utiliser avec un choix de **16 fiches pédagogiques** régulièrement actualisées, pour approfondir la ou les thématiques des films et préparer le débat.

Si vous souhaitez être accompagnés dans l'organisation de votre événement ALIMENTERRE, n'hésitez pas à contacter le coordinateur ALIMENTERRE présent sur votre territoire.

SYNOPSIS

Le Festin / Anne-Sophie Guillaume, Thomas Michel et Papis Coly / ZIN TV et La Via Campesina / 41' / 2020

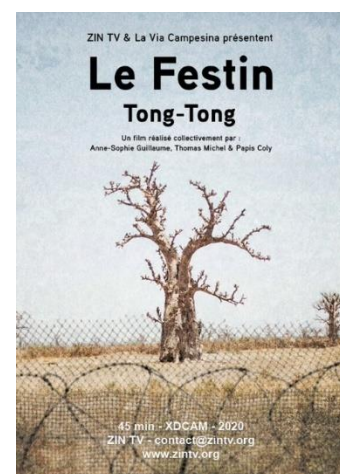
Agriculture, urbanisation, accaparement des terres, lutte de la communauté rurale, autorité locale, mobilisation citoyenne

Sénégal

Comment être jeune paysan ou paysanne au Sénégal au temps où les autorités et entreprises s'accaparent les terres agricoles, se les partagent comme un festin et transforment les paysans en ouvriers agricoles ? Ce film part à la rencontre des paysannes et paysans sénégalais qui se battent contre des superstructures législatives et économiques. De la pêche à l'élevage, du Nord au Sud du pays, le schéma apparaît tristement similaire. « On demande aux jeunes de rester et de travailler ici, mais tout ça ce sont de beaux slogans. Où est le socle pour tout ça ? Si on veut que les jeunes restent, il faut leur laisser la ressource » nous confie un jeune pêcheur sénégalais à Dakar.

Au niveau international, malgré la diversité des communautés rurales, les paysans de La Via Campesina prouvent que ces enjeux sont communs et proposent des outils pour accéder à la souveraineté alimentaire et à l'autodétermination des peuples.

La Via Campesina est un mouvement international qui coordonne des organisations de petits et moyens paysans, de travailleurs agricoles, de fermes rurales, de communautés indigènes d'Asie, des Amériques, d'Europe et d'Afrique.



© Crédits : ZIN TV

NOTRE AVIS

Ce film relativement militant, fait écho aux combats menés par la Via Campesina. Bien qu'il se déroule au Sénégal, les problématiques traitées par le documentaire (urbanisation, accaparement des terres, gestion par l'autorité locale) peuvent facilement résonner dans d'autres villes du monde. La mobilisation de la société civile est mise en lumière et répond à des problèmes communs à de nombreux paysans du monde. On peut également y voir une critique du capitalisme, ce dernier entraînant des spoliations de terres et des migrations de la jeunesse. Le film permet aussi d'interroger, une fois de plus, la reconnaissance des droits des paysans.

LES RÉALISATEURS

Anne-Sophie Guillaume, Thomas Michel, Papis Coly

Anne-Sophie Guillaume est réalisatrice, Papis Coly est un paysan sénégalais et Thomas Michel est réalisateur, cadreur et monteur. Il s'est tourné vers le cinéma engagé et travaille pour le collectif ZIN TV depuis 5 ans.

Le ZIN TV est un projet de pédagogie de l'audiovisuel et un média en ligne qui allie journalisme et cinéma. Les projets réalisés dans le cadre d'ateliers alimentent les médias en ligne. L'objectif est de donner plus de visibilité aux luttes sociales et à leurs participants en

les impliquant dans la représentation et la mise en image de ces luttes. Parfois, ces réalisations prennent la forme de long-métrages, toujours militants.

INTENTION

Interview de Thomas Michel, réalisée le 30 juillet 2021.

Quels étaient les buts en faisant ce film ?

C'est un film réalisé collectivement, on est 3 réalisateurs dont un sénégalais et paysan. C'est une coproduction avec La Via Campesina, un mouvement international qui coordonne des petites organisations paysannes. Ils nous ont commandé ce film mais on était libres de lui donner la force qui nous plaisait. L'envie était de faire connaître la déclaration des droits des paysans ...

On partage leurs luttes et leurs revendications : militant pour l'agriculture paysanne, la reconnaissance des femmes, la protection des migrants qui bossent dans l'agriculture, etc. Une de nos motivations c'est d'aider ces organisations, faire des films qui leur servent !

C'est un tournage qui a été très court, 6 ou 7 jours maximum. Et sans repérages ! On est arrivés là-bas en ayant préalablement quelques contacts, et surtout des contacts de La Via Campesina, donc c'est ce qui nous a permis de faire le film. Le film est totalement fait au montage, on n'avait pas de scénario, on s'était documentés pour comprendre les conditions de vie des jeunes paysans et paysannes sénégalais qui se font voler les ressources, la terre, l'eau ou les semences, tout part vers le Nord. Pour eux, l'agriculture est devenue synonyme de pauvreté, ils ont vu leurs parents galérer toute leur vie, notamment parce qu'ils n'ont pas les moyens et parce que c'est très difficile. Soit ils partent en ville, soit en Europe.

Pourquoi ce choix géographique ?

On a filmé à 3 endroits, l'idée c'était de filmer un maximum de situations parce qu'en tant que spectateur on rentre plus facilement en empathie avec les situations que des discours. C'est aussi basé sur l'idée de la métonymie, on part d'une partie mais qui en fait parle du tout. On peut pas montrer le tout. Les revendications de la Via Campesina, même si c'est pas le même contexte pour les paysans, c'est les mêmes enjeux. Que ce soit des paysans d'Indonésie, d'Europe, d'Amérique Latine, même si c'est pas les mêmes contexte, il y a des enjeux communs.

Quel est le but, l'élément que vous avez voulu mettre en lumière ?

Si on l'a appelé le Festin c'est pas pour rien ! Moi, ce qui m'animait c'était de parler de cette colonisation économique. [...] La colonisation continue de manière détournée. Les lois sont aussi écrites par les multinationales. Les traités de libre-échange, c'est de la colonisation moderne. C'est un peu ça qui dirige le film [...]

Puis ce qui est triste, c'est que cette déclaration des paysans, c'est un peu du vent. C'est un instrument juridique, qui définit tout une série de droits humains spécifiques aux paysans et paysannes mais c'est pas du tout contraignant pour les États. Donc ce n'est pas un outil concret.

SÉQUENÇAGE

Accaparement de terre à BAMBILOR – DAKAR : implication de l'État

0:00:00 à 00:05:33

Le film s'ouvre sur un premier exemple d'accaparement des terres dans la commune de Bambilor. Ce projet immobilier localisé, projet d'expropriation déclaré « d'utilité publique », met en lumière l'implication de l'état dans la manœuvre qui cherche à répondre à la demande croissante de logement. L'opposition de la communauté rurale n'a pas permis le maintien des exploitations agricoles puisque toutes les terres sont morcelées. On observe le passage d'un paysage vert, entretenu par les paysans à un véritable désert surplombé de béton.

Rassemblement des jeunes du CNCR Sénégal (Conseil national de concertation et de coopération des ruraux)

00:05:33 à 00:09:20

Les jeunes paysans organisés au sein du CNCR du Sénégal élèvent la voix face aux promoteurs immobiliers qui s'appuient sur le flou administratif du titre foncier, la précarité des paysans et la méconnaissance de leurs droits pour racheter leurs terrains pour une bouchée de pain. Les paysans sont laissés sans revenu et sans possibilité de se nourrir. Le cas de Bambilor n'est pas isolé et fait écho aux réalités des éleveurs et pêcheurs.

Pour ces jeunes, l'action du gouvernement est contradictoire entre son discours résumé par le slogan « Rester Ici, Travailler ici, Réussir ici » et ces politiques qui poussent les jeunes à l'immigration. Ils expliquent ces problèmes par l'accaparement des terres et le manque de confiance du gouvernement envers la jeunesse du pays.

Secteur de la pêche – port de DAKAR – implication de l'Europe

00:09:09 à 00:14:50

On retrouve Massamba Fall, pêcheur du port de Dakar depuis plus de 20 ans, sur sa pirogue. Il témoigne de la dégradation des mers et de la dilapidation des ressources. Face à un port en inactivité où la pêche ne suffit plus à payer ne serait-ce que le carburant de la pirogue pour pouvoir aller en mer, il se souvient de l'abondance de la pêche il y a dix ans. Il relie la rareté de la ressource à la modernisation des bateaux « usines » et des législations européennes négociées à l'écart des pêcheurs locaux¹. Comme il n'y a pas de contrôle, la mer est salie et vidée par ces pêches industrielles qui ne respectent pas les normes. En attendant, on sent la démotivation des jeunes.

SENHUILE : Accaparement de terre dans le NDIAEL – implication du secteur privé et de l'État

00:14:51 à 00:25:42

Nous arrivons dans le Ndiael, une réserve naturelle au Nord du Sénégal. Le maire nous emmène au siège de l'entreprise nommée aujourd'hui « Teranga » en racontant les pressions et les intimidations qu'il a subies pour avoir marqué son désaccord avec le projet. Il nous invite à aller filmer sans lui – il est sur « liste rouge » et doute d'ailleurs qu'on puisse filmer car l'entreprise, consciente de sa position problématique, ne veut pas que l'affaire s'ébruite. Le contrôle de sa communication est illustré par un extrait d'une émission télévisée où le coordinateur du projet Senhuile-Senethanol défend que le projet est légitime, respectueux des habitants, volontaires de passer d'un statut d'éleveur à « ouvrier agricole ». Pourtant, le discours des habitants interrogés est tout autre : ils luttent depuis des années pour leur souveraineté alimentaire et le respect de leur dignité. Le combat qui n'est pas encore terminé : le projet de « La ferme de la teranga » (son nouveau nom suite aux mobilisations)

¹ Pour rappel, en 2014, L'union européenne signe un accord de pêche avec le Sénégal permettant aux bateaux européens de pêcher dans les eaux sénégalaises. Cet accord dit « gagnant-gagnant » est censé renforcer les capacités du pays à lutter contre la pêche illégale. Les pêcheurs sénégalais ont été tenus à l'écart des négociations.

reste tout à fait obscur, les cours d'eau s'assèchent, la biodiversité diminue et les éleveurs errent à la recherche d'une terre encore accessible pour leur élevage.

Cet exemple illustre bien la collusion entre l'État et les entreprises privées. En effet, l'argumentaire de l'entreprise repose sur l'idée que l'activité créée renforcera la souveraineté alimentaire et stimulera l'emploi, le tout en concertation avec les habitants. Pourtant, dans ce cas, 80% de la production est exportée vers l'Europe, une partie de la réserve naturelle a été déclassée et détériorée, presque aucun emploi n'a été créé dans la région et les concertations ont été laissées de côté.

Le Festin

00:25:42 à 00:29:23

Retour en ville avec un jeune vendeur de matériel électronique qui nous raconte son exode rural mais propose des pistes de solutions : « On doit soutenir les paysans sur leur terre comme on soutient les députés à l'assemblée nationale. »...

S'en suit une série de Plans fixes : « Un Sénégal pour tous, Macky Sall Président », « Auchan, moins cher, tout le temps ! », « Orange Money », « BNP Paribas, la banque d'un monde qui change », « Shell », « Nescafé, savourez et démarrez ! ». La série se termine sur un graffiti de rue : « Auchan, Orange, Total, Eiffage sont à table. Au menu de leur diner privé : Le drapeau du Sénégal.

Des enjeux et des combats internationaux

00:29:23 à 00:41:44

Cette séquence accentue la dimension internationale du problème et des pistes à apporter au travers d'une rencontre avec « La Via Campesina » réunie au Sénégal au même moment.

Au travers de leur mouvement, les paysans et paysannes du monde entier mettent en lumière les enjeux communs. Même si les réalités sont singulières, il y a bel et bien des similitudes et des solutions communes à apporter. Ensemble, ils portent par exemple la reconnaissance et l'application de la déclaration internationale des droits des paysans et paysannes reconnue par l'ONU en 2018, après 10 ans de concertation et de travail. Bien que cette déclaration soit une première victoire, faut-il encore qu'elle soit respectée puisqu'elle n'a pas de force contraignante mais morale.

Le film se termine sur la voix d'une jeune femme paysanne qui porte le combat des jeunes paysans et paysannes du monde entier. Tant que la lutte continue, il y aura de l'espoir. Globalisons la Lutte, globalisons l'espérance.

PROTAGONISTES

Bira Cissé, Papis Coly, Ahmadou Gueye – Paysans à Bambilar

Alioune Badara Diongue, Ramata Sow, Dame Coly, Papa Massamba Fall, Thierno Seck, Seydina Drame, Ngoty Ndiaye et Khadijata Dia – Jeunes du CNCR Sénégal

Massamba Fall – Pêcheur à Dakar

Bayal Sow (adjoint au maire), habitants du village de Ndiourgui, membres du collectif pour la défense des terres du Ndiael, Gorgui Sow (président du collectif) – Dans le Ndiael

El Hadj Biteye – Dakar

Ndongo Fall, Alassane Fall – Ferme de la famille de Ndongo

Ndiakhate Fall – Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR)

Kleitinho, Margarita, Micherline, Lieser, Raul, Sayra, Jean-Baptiste, Alazne, Ibrahim, Aminatou, Tieho, Margaret, Afgan, Magdalena, Monika, Geneviève, Jineen, Adelaide, Badr, Anuka, Dharmendra – Jeunes de La Via Campesina

POUR ALLER PLUS LOIN

Quelques informations sur le Sénégal²

Chef de l'État : Macky Sall, Président de la République

Superficie : 196 722 km²

Capitale : Dakar

Villes principales : Thiès, Kaolack, Ziguinchor, Saint-Louis, Touba

Langue(s) officielle(s) : Français

Langue(s) courante(s) : Wolof, Diola, Malinké, Pular, Sérère et Soninké

Monnaie : Franc CFA

Population : 15,7 millions d'habitants (ANSD, 2018)

Croissance démographique : 2,9 % (Banque mondiale, 2016)

Espérance de vie : 66,7 ans (Banque mondiale, 2015)

Taux d'alphabétisation (15 ans et plus) : 55,6 % (Banque mondiale, 2015)

Religion(s) : Islam (94 %), christianisme (4 %), animisme (2 %)

Indice de développement humain : 162e sur 188 pays (PNUD, 2016)



Le secteur primaire (agriculture) représente 16,5% du PIB et concerne 50% de la population active.

La spécificité du régime foncier sénégalais et l'accaparement des terres³

Le droit coutumier et le « droit foncier moderne » (notion administrative issue de la colonisation) cohabitent au Sénégal. Le droit coutumier veut qu'une terre cultivée par une famille se transmette de manière héréditaire : ceux qui cultivent la terre en sont propriétaires et dans chaque village, les chefs coutumiers sont les garants de la bonne répartition des terres. Si ce droit se maintient de manière informelle et orale, il n'est pas reconnu par l'État et n'a aucune valeur juridique. L'État ne reconnaît qu'un « droit d'usage » sur les terres aux paysans. En effet, à partir de l'indépendance du Sénégal en 1964, la loi sur le système foncier prévoit que l'État devient maître du sol. Le sol se divise en trois domaines : national (95% du sol = zones urbaines, zones déclassées, zones pionnières et zones de terroir, appartenant à l'ensemble de nation et pouvant être utilisées à condition d'être valorisées), de l'État (biens et droits mobiliers et immobiliers de l'État) et les titres de particuliers (seulement 152 000 titres en 2018 pour une population de 14 millions d'habitants). C'est ce qui fait que l'État dispose de quasi pleins pouvoirs et organise la propriété privée comme il le souhaite. Ce sont les zones déclarées comme « domaine national » qui font l'objet d'une occupation par les investisseurs privés.

Avant 2015, 657 753 hectares, c'est-à-dire l'équivalent de 16,45% des surfaces cultivables au Sénégal, ont été octroyés à 17 investisseurs privés, dont 10 nationaux⁴.

² <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/senegal/presentation-du-senegal/>

³ « Enquête au Sénégal, L'histoire d'une victoire pour la terre », Clémentine Rasquin, Défis Sud, 2018 : https://www.sosfaim.be/wp-content/uploads/2018/12/defis_sud_barometre_dodel_demette.pdf

Initiatives pour lutter contre l'accaparement des terres

Cependant, ces accaparements de terres ne sont pas une fatalité et il est possible de lutter contre. Plusieurs initiatives ont été mises en place.

Par exemple, un collectif a réussi à faire annuler un contrat de bail entre le gouvernement sénégalais et la société AFRI Partners par la Cour suprême du Sénégal le 11 avril 2019⁵. Ce projet prévoyait d'accorder 10 000 hectares de terres des communes de Dodel et Demette au Nord du Sénégal à cet investisseur privé, pour un montant de 2 milliards de francs CFA pour la réalisation d'un projet agroindustriel sur 40 ans. Cette réussite est le fruit de mobilisations à multiples échelles :

- Un lanceur d'alerte (Aboubacry Moussa Lam)
- Un Collectif pour porter la mobilisation
- Une sensibilisation auprès des habitants des 23 villages concernés
- Un relais médiatique
- Un soutien financier de la diaspora qui a permis d'obtenir les services d'un avocat et d'un huissier
- Une expertise juridique
- Un relais médiatique de la mobilisation citoyenne

La Via Campesina

« La Via Campesina est un mouvement international qui rassemble des millions de paysannes et de paysans, de petits et de moyens producteurs, de sans terre, de femmes et de jeunes du monde rural, d'indigènes, de migrants et de travailleurs agricoles... Fortement enracinée dans un esprit d'unité et de solidarité entre ces groupes, elle défend l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire comme moyen pour promouvoir la justice sociale et la dignité. Elle s'oppose clairement à l'agriculture industrielle et aux entreprises multinationales qui détruisent les relations sociales et l'environnement. »⁶

Elle défend notamment la souveraineté alimentaire ce qui implique de lutter pour la terre et des réformes agraires qui garantissent les droits à l'utilisation et à la gestion des terres, des territoires, de l'eau, des semences, du bétail et de la biodiversité pour ceux qui produisent la nourriture et non les entreprises multinationales.

Autres exemples de luttes :

- La Caravane de la convergence ouest-africaine des luttes contre les accaparements de terres et d'eau au Sénégal. Pour plus d'informations, voir ici : <https://grain.org/fr/article/entries/5416-caravane-ouest-africaine-droit-a-l-eau-et-a-la-terre-une-lutte>
- Le collectif pour la défense des terres du Ndial qui continue à lutter contre Senhuile et pour récupérer les terres qui lui ont été octroyées. Pour plus d'informations sur leurs dernières actualités, voir ici : <https://www.farmlandgrab.org/post/view/30252>

⁴ *La gouvernance foncière au Sénégal et dans quelques pays d'Afrique. Enjeux, défis et tendances actuelles*, Abdoulaye Dieye, mai 2015 : <https://knowledge.uclga.org/La-gouvernance-fonciere-au-Senegal-et-dans-quelques-pays-d-Afrique.html>

⁵ « Au Sénégal, le coup de grâce à l'accaparement des terres par AFRI Partners », SOS Faim, 6 mai 2019 : https://www.sosfaim.be/au-senegal-le-coup-de-grace-a-laccaparement-des-terres-par-afri-partners/?utm_source=Mailchimp&utm_medium=Newsletter&utm_campaign=NL_SSF_05_2019

⁶ <https://viacampesina.org/fr/quest-via-campesina/>

POUR PRÉPARER LE DÉBAT

Profil d'intervenants potentiels

Inviter des intervenants qui connaissent les enjeux Nord et Sud.

- Acteurs agricoles et alimentaires qui subissent l'accaparement des terres. Ex : paysans, associations paysannes, syndicats paysans ...
- Acteurs impliqués contre l'accaparement des terres au Sénégal et même ailleurs. Ex : membres de La Via Campesina
- Organisations de solidarité ayant une expertise sur la question, ex : Terre de liens
- RITIMO (Réseau d'information et de documentation pour la solidarité et le développement durable)
- SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural)
- Des chercheurs sur la question de l'accaparement des terres
- Responsables politiques qui travaillent sur ces questions-là

Questions pour entrer dans le débat

- Pourquoi les paysans sénégalais perdent-ils leur terre et leur capacité à se nourrir de manière autonome ? Quel devenir pour ces paysans ?
- Qu'est-ce que l'accaparement des terres ? Comment est-il justifié ? Existe-t-il en France ou en Europe ? Qu'est-ce que le droit coutumier et quel est son poids par rapport à un titre de propriété ?
- Pourquoi les autorités locales laissent faire et même autoriser ces accaparements de terres ? Quels sont les rapports de force avec les citoyens ?
- Pourquoi les accords européens de pêche appelés "win-win" ne semblent pas si vertueuses ?
- Pourquoi avoir choisi comme titre de film : « le festin » ?
- "On a gagné une bataille, mais pas encore le combat" --> En quoi la Déclaration des droits des paysans⁷ peut-elle être un outil concret pour les paysans et comment se la réapproprier en tant que citoyen ? Quelle est la portée d'un tel mouvement ?
- Connaissez-vous cette déclaration ? Qu'en pensez-vous ? Est-elle respectée ?

Lien avec les interdépendances Nord/Sud

- Quel est le rôle de l'Union européenne dans la destruction des mers Sénégalaise ? Pourquoi l'UE a un accord de pêche dans ces zones ? Quel est le fond de cet accord ?
- Quel rôle avons-nous en tant que citoyen sur ces accords européens ? Comment être mieux informé ?
- Pourquoi les USA et des pays membres de l'union européenne ont-ils refusé de signer la déclaration ? Plus généralement, quel est le rôle des pays occidentaux dans ces accaparements ? Est-ce représentatif d'un système mondial ?

⁷ La déclaration des droits des paysans et des personnes travaillant dans les zones rurales : <https://viacampesina.org/wp-content/uploads/2020/04/UNDROP-Book-of-Illustrations-I-FR-I-Web.pdf>

- En quoi la situation est comparable à d'autres pays ? (cf Déclaration des droits des paysans en 2018)
- En quoi la thématique du film nous concerne tous ? Y a-t-il des accaparements de terre similaires en France ? en Europe ?

Idées d'animation avant/après la projection

Retrouvez tous les outils pédagogiques sur alimenterre.org.

- [Kit pédagogique « FORMaCTION accaparements des terres »](#)
- [Deux minutes pour ressentir l'accaparement des terres](#)
- [Jeu de la pêche](#)
- [Jeu des positionnements sur la souveraineté alimentaire](#)
- [Jeu du pas en avant](#)
- Q-sort sur l'accaparement (à faire). [S'inspirer des différents Q-Sort sur le site du RED](#)
- [L'arbre à problème](#) / Carte mentale
- [World café](#)
- [Jeu « Élément Terre, mon cher Watson ! »](#)
- Analyse graphique de l'image avec les multinationales qui se partagent l'Afrique
- Séquence pédagogique sur le droit des paysans (public scolaire)
- [Photolangage](#)

Ecueils à éviter

- Rester en surface sans entrer dans le détail ou discuter de solutions
- Considérer que les problématiques ne concernent que le Sénégal

Fiches thématiques

Pour préparer le débat nous vous invitons à consulter les fiches thématiques :

- **Fiche « [Accaparement des terres](#) »**

Ce phénomène s'inscrit dans un contexte mondial de rétrécissement de l'offre en terres arables, de stress hydrique croissant, et de hausse de la demande alimentaire. Il est également encouragé par le développement des agro-carburants. Or, ces accaparements de terres comportent énormément de risques pour les populations locales. En perdant l'accès à ces terres, elles perdent par la même occasion l'accès à leurs moyens de subsistance, engendrant une dégradation de leur sécurité alimentaire. Que faire face à l'accaparement des terres ? Sécuriser l'accès au foncier, repenser le modèle énergétique et réformer le système agricole et alimentaire sont autant de pistes à travailler en France et dans le monde.

- **Fiche « [Élevage, viande, lait](#) »**

L'élevage industriel suscite de nombreux débats qui portent sur la lutte contre le changement climatique, la compétition entre cultures destinées à nourrir directement les hommes, les vives concurrences sur les marchés mondiaux ou encore l'évolution des habitudes

alimentaires. Au nord comme au sud, comment permettre aux éleveurs de vivre dignement, tout en préservant la planète, alors que la population mondiale continue à augmenter ?

■ Fiche « **Pêche** »

La pêche est une activité aussi ancienne que l'humanité. Cette activité de capture, de collecte de ressources vivantes est souvent reléguée au second plan comme une activité connexe à l'agriculture. De manière générale dans les débats publics les enjeux sont souvent méconnus, son rôle est souvent sous-estimé dans les stratégies de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté et les inégalités. Pour Olivier De Schutter, ex rapporteur des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, "*la pêche revêt une importance cruciale pour le droit à l'alimentation et à la sécurité alimentaire*" (2012).

BIBLIOGRAPHIE

Sur le Sénégal :

- Site de la diplomatie française : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/senegal/presentation-du-senegal/>
- *La gouvernance foncière au Sénégal et dans quelques pays d'Afrique. Enjeux, défis et tendances actuelles*, Abdoulaye Dieye, mai 2015 : <https://knowledge.uclga.org/La-gouvernance-fonciere-au-Senegal-et-dans-quelques-pays-d-Afrique.html>
- *Accaparement des terres par les promoteurs nationaux et internationaux et stratégies de survie des populations locales : le cas de la commune de Nguéniène (Mbour-Sénégal)*, Moussa Ndour, 2020 : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03092985/>

Sur l'accaparement des terres :

- *Dossier : Sans terre, pas de paysans*, Suporterres, septembre 2018, SOS Faim : <https://www.sosfaim.be/wp-content/uploads/2018/12/Supporterres-N5.pdf>
- Site de La Via Campesina : <https://viacampesina.org/fr/quest-via-campesina/>

Sur les luttes contre l'accaparement des terres :

- Contre AFRI Partners à Dodel et Demette :
 - « Au Sénégal, le coup de grâce à l'accaparement des terres par AFRI Partners », SOS Faim, 6 mai 2019 : https://www.sosfaim.be/au-senegal-le-coup-de-grace-a-laccaparement-des-terres-par-afri-partners/?utm_source=Mailchimp&utm_medium=Newsletter&utm_campaign=NL_SSF_05_2019
 - « Enquête au Sénégal, L'histoire d'une victoire pour la terre », Clémentine Rasquin, Défis Sud, 2018 : https://www.sosfaim.be/wp-content/uploads/2018/12/defis_sud_barometre_dodel_demette.pdf
- « La résistance paysanne à l'accaparement des terres et le processus de la réforme foncière au Sénégal », juillet 2019, Enda Pronat : <https://www.endapronat.org/la-resistance-paysanne-a-laccaparement-des-terres-et-le-processus-de-la-reforme-fonciere-au-senegal/>
- « Département de Dagana : Ndiael demande la désaffectation de ses terres et un audit du foncier », Ibrahima Mansaly, 16 avril 2021 : <https://www.farmlandgrab.org/post/view/30252>

Sur l'implication de certaines agences publiques dans l'accaparement de terres au Sud :

- Rapport CCFD-Terre Solidaire, janvier 2021 :

<https://ccfd-terresolidaire.org/nos-publications/nos-communiques-de/le-groupe-afd-doit-6846>

- Emission : *Accaparement des terres : le rôle trouble des agences publiques en Afrique*, RFI, 2017

<https://www.france24.com/fr/20170330-entretien-intelligence-economique-accaparement-terres-afrique-rdc-developpement-ccfd>

- Communiqué de presse « Plusieurs grandes institutions financières de développement financent actuellement Feronia Inc., une société agroalimentaire canadienne accusée d'accaparement des terres et de violations des droits humains en République démocratique du Congo, 2 juin 2015, GRAIN :

<https://wrm.org.uy/fr/actions-et-campagnes/plusieurs-grandes-institutions-financieres-de-developpement-finacent-actuellement-feronia-inc-une-societe-agroalimentaire-canadienne-accusee-daccaparement-des-terres-et-de-violations-des-d/>

Sur l'implication de certains pays du Nord dans l'accaparement de terres au Sud :

- « La course mondiale aux terres africaines », Justine Mounet, 2013 :

<https://www.alimenterre.org/la-course-mondiale-aux-terres-africaines>

- Entretien « Main basse sur les terres : Stefano Liberti dénonce le nouveau colonialisme », Oxfam France, 2013 :

<https://www.alimenterre.org/main-basse-sur-les-terres-stefano-liberti-denonce-le-nouveau-colonialisme>



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

